



# DOSSIER DE PRESSE

---

**DOMOCREUSE SARL**

**1<sup>er</sup> PRIX  
DES LUMIERES DE L'INNOVATION 2012**

**Vendredi 8 mars 2013**

# Prix national de la CAPEB

## Un concours de l'innovation

Les Lumières de l'Innovation sont le seul concours d'innovations organisé par et pour les artisans du bâtiment. Organisé par la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), il s'adresse à tous ceux qui innovent et font bouger les choses dans la profession. Valoriser, développer, diffuser l'innovation pour bâtir le futur de l'artisanat du bâtiment, telle est la vocation de ce concours. L'objectif : rallumer les projecteurs sur ceux qui osent l'innovation pour réinventer les pratiques, les produits et les services du secteur

Pour la 2<sup>ème</sup> édition (2012), deux catégories étaient ouvertes : la catégorie Démarches et la catégorie Produits et Services destinés aux Entreprises. A la clé : pour la meilleure démarche innovante, un chèque de 5.000€ et un appui à la promotion de cette offre auprès des entreprises artisanales ; pour le meilleur produit ou service, la promotion de cette offre auprès des entreprises artisanales.

À l'occasion des Journées Professionnelles de la Construction 2012, en novembre dernier, la CAPEB a annoncé les résultats du concours « les Lumières de l'innovation 2012 » qui a vu, dans la catégorie « Démarches » réservée aux artisans du bâtiment, l'attribution du **premier prix à Domocreuse SARL**, pour son groupement de 23 artisans. Côté « Produits et Services pour les entreprises », l'entreprise Distrame SA arrive à la première place pour son système d'accompagnement personnalisé dans l'utilisation de la caméra thermographique.

# Une démarche originale

## Répondre au marché proposé par le Conseil Général

Le Conseil Général de la Creuse a confié à SIRMAD Domocreuse Assistance, par délégation de service public, la mission de développer la mise en place de solutions domotiques dans les foyers de personnes âgées, en particulier dépendantes. Ce programme résultait d'une expérimentation conduite dans une dizaine de foyers, qui avait permis de mettre au point, en collaboration avec les industriels du secteur, des produits domotiques adaptés à la problématique du maintien à domicile.

Domocreuse Assistance commercialise les produits, tout en gérant une plate-forme de téléassistance, en collaboration avec la cellule domotique du Conseil Général. Avant toute installation, un diagnostic des travaux d'adaptation de l'habitat est réalisé. Mais pour l'installation des packs domotiques, le Conseil Général a dû mettre en œuvre une consultation d'entreprises spécialisées.

## L'union fait la force

En fait, aucune entreprise creusoise n'avait au départ toutes les compétences nécessaires pour répondre à cette consultation. L'intelligence des professionnels, et toute l'originalité de leur démarche, a consisté à se regrouper, avec notamment l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ainsi est née l'entreprise Domocreuse SARL, un groupe d'artisans au cœur d'une mission de service public.

La CAPEB a choisi de récompenser l'audace de ces 23 artisans (électriciens et plombiers) qui, avec l'aide de leurs partenaires (\*), se sont regroupés pour remporter l'appel d'offres du Conseil Général, échanger et approfondir leurs compétences, et assurer ensemble des prestations d'installation et de maintenance des packs domotiques pour les personnes âgées.

La CAPEB a particulièrement apprécié la qualité de l'organisation mise en place pour remporter cet appel d'offres et a salué :

- La formation de tous les artisans membres du groupement aux « bonnes pratiques pour un chantier occupé par une personne âgée »,
- La formation au contenu du pack domotique,
- La répartition en maillage sur tout le territoire creusois avec un rayonnement de 30 km,
- La mise en place d'un système d'astreinte le week-end.

*(\*) SIRMAD Domocreuse assistance, la Fondation Caisse d'Epargne, la chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse, la région Limousin, Legrand et Intervox.*